

SEANCE DU 04 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 juin

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYÈRE

Nombre de Conseillers en exercice : 17	Présents :
Présents : 11	Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura,
Représentés : 1	MM. ROYERE Joël, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, LAROCHE Michel, PETIT-COULAUD Bastien, SCAFONE Dominique
Votants : 11	Excusés : ROYERE Julie, AUMEUNIER Sébastien, KAPLAN Iskender,
Abst. : 1	MARGOT Emmanuel
Exprimés : 12	Absente : LEGRAND Coline, MAINGOUTAUD Elodie
Oui : 11	Pouvoirs : M. MARGOT Emmanuel donne pouvoir à Mme SALADIN Christine
Non : 0	Secrétaire de séance : M. DURUDAUD Patrick

OBJET : Renouvellement Appel à Projet « Plan 5000 équipements sportifs » - Agence Nationale du Sport

Le Plan 5000 équipements sportifs – Génération 2024, mis en œuvre par l'Agence nationale du Sport (ANS) s'inscrit dans la continuité du Plan 5000 terrains de sport (2022-2023) qui a connu un grand succès qualitatif et quantitatif avec plus de 5500 terrains de sport financés sur tout le territoire français ainsi que dans le prolongement des politiques publiques destinées à renforcer le lien avec le milieu scolaire : 2h de sport au collège et 30 minutes d'Activité Physique et Sportive (APQ) à l'école.

Ce nouveau Plan 5000 équipements – Génération 2024 se déploie selon 3 axes :

- Les équipements de proximité ;
- Les cours d'écoles actives et sportives ;
- Les équipements structurants.

Entre 2024 et 2026, ce plan doit permettre la création de 5000 équipements supplémentaires (3000 équipements de proximité, 1500 cours d'écoles actives et sportives et 500 équipements structurants). 1/3 des projets devront être situés dans des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) ou à proximité immédiate.

Une demande avait déjà été faite en 2024 pour 2 axes :

- Axe 1 : équipements de proximité
- Axe 2 : cours actives et sportives.

Nous avons obtenu une participation pour l'axe 2, mais nous n'avons pas été retenue pour l'axe 1.

Il nous a été proposé de déposer à nouveau notre projet d'équipements de proximité.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur le projet et son plan de financement.

Axe 1 – Equipements de proximité

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le

ID : 023-200085314-20250604-D202527-DE



DEPENSES EN € HT		RECETTES EN € HT	
Nature	Montant	Type de subvention + taux	Montant
Parcours de santé – fit-station	22 532.00 €	5 000 équipements génération 2024 80 %	18 025.60 €
		Autofinancement 20 %	4 506.40 €
TOTAL	22 532.00 €	TOTAL	22 532.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet portant sur les axes 1 du plan 5000 équipements sportifs – génération 2024
- Approuve le plan de financement tel que présenté
- Autorise M. le Maire à solliciter les subventions et signer tout document afférent

Le Maire,
Joël ROYÈRE

La secrétaire de séance,
Patrick DURUDAUD

Le Maire,
Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr